

# Partir à la retraite l'esprit tranquille

Planifier sa retraite est une chose. Gérer stratégiquement son capital accumulé en est une autre. Le secret : s'y préparer... Parce que la tranquillité d'esprit et la réalisation de ses rêves ne s'improvisent pas !

Durant toute leur vie active, les travailleurs accumulent du capital sous diverses formes : une résidence, une caisse de retraite, un régime enregistré d'épargne-retraite, etc. S'ils finissent tous par quitter le monde du travail, ils ne partent pas tous égaux de la ligne de départ. Chacun doit donc établir ses priorités et trouver la manière la plus avantageuse de répondre aux nouveaux enjeux qui se présentent à lui.

## ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

Tout le monde le sait, on vit en moyenne plus longtemps de nos jours qu'il y a 100 ans. Ce que l'on sait moins, c'est que cette tendance s'accroît, et rapidement. Les dernières données démographiques montrent que, depuis dix ans, la perspective de longévité des Québécois augmente de trois mois chaque année. D'un point de vue statistique, considérant un couple de 65 ans, il y a 50% des chances que l'un des deux conjoints atteigne l'âge de 90 ans. De même, une femme et un homme de 65 ans ont 50% des chances de vivre respectivement jusqu'à 86 ans et 83 ans. Bonne nouvelle direz-vous... mais cela amène à penser aux effets à long terme de l'inflation !

« Cette simple statistique engendre plusieurs conséquences sur la planification de la retraite puisque la durée de celle-ci rejoint progressivement la période de vie passée à travailler, explique Jean-Rémy Deschênes, responsable Affaires à la vice-présidence des Services de

gestion des avoirs de la Fédération des caisses Desjardins. Les choix financiers au moment de la retraite prennent généralement une autre dimension, en ce sens que la personne est parvenue à l'étape d'utiliser judicieusement le capital accumulé. Dans ce contexte, le maintien du niveau de vie désiré et la protection du capital accumulé deviennent des priorités absolues. »

Cette espérance de vie prolongée s'accompagne également d'éléments sur lesquels on ne peut avoir d'emprise : maladie grave, perte d'autonomie et décès du conjoint sont autant d'événements qui sont susceptibles de modifier, non seulement bien des projets, mais aussi les besoins financiers des retraités.

« La gestion de la santé devient un enjeu considérable pour les retraités, affirme M. Deschênes. Comme on ne peut prévoir ce qui arrivera, il faut penser à des moyens, comme souscrire une assurance santé, par exemple, pour éviter de se retrouver en difficulté financière. »

## ENJEUX FAMILIAUX

Léguer ou ne pas léguer est un choix qui revient à chaque individu. Mais, si l'on souhaite léguer un capital à ses héritiers potentiels, il faut là aussi prendre des précautions, car cela pourrait avoir une incidence sur les ressources financières disponibles à la retraite. En effet, la planification successorale doit tenir compte des impôts qui devront être payés le cas échéant sur les biens légués. Et il faudra peut-être prévoir une assurance vie pour éviter, par exemple, que le conjoint ou les proches survivants n'aient à assumer des dettes parfois élevées.

De plus, ces considérations prennent une dimension capitale dans le cas notamment des familles reconstituées, d'où l'importance, là aussi, de bien planifier le transfert de son patrimoine financier.



Bernard Choquette, retraité



Monsieur Yves Léveillée et madame Chantale Baucher, futurs retraités.

# uille

## VISION RETRAITE DESJARDINS: la solution clés en main de Desjardins

Conscient de tous ces nouveaux enjeux, Desjardins met à la disposition des retraités une solution clés en main. Approche innovatrice, qui va beaucoup plus loin que la diversification de ses placements, Vision retraite Desjardins prend en compte l'ensemble des besoins les plus susceptibles d'affecter la concrétisation de l'autonomie financière à cette étape importante de la vie.

### Gestion des revenus

- Stabiliser les revenus
- Minimiser l'impôt à payer
- Comblent le manque à gagner
- Maintenir le niveau de vie
- S'adapter au profil d'investisseur
- Valider l'intérêt d'une rente viagère
- Optimiser les rendements des placements

### Protections d'assurance vie et santé

- Maladies graves
- Perte d'autonomie
- Accidents
- Convalescence (soins à domicile)
- Assurance vie

### Transfert des avoirs

- Liquidation de succession
- Protection de l'actif
- Sécurité financière des proches
- Planification de l'impôt au décès

## ENJEUX PERSONNELS

Il peut sembler simpliste de le rappeler, mais on oublie souvent que le principal changement vécu par les retraités est de quitter le monde du travail. « C'est un choc d'autant plus fort si l'on n'est pas bien préparé », prévient Jean-Rémy Deschênes.

Au Canada, seulement 43% des travailleurs disposent d'un fonds de retraite d'entreprise, aussi appelé régime de pension agréé. Pour les autres (57%), les sources de revenus à la retraite se limitent bien souvent aux prestations gouvernementales, qui ne comblent que les besoins de base, et à l'épargne personnelle, qu'elle soit enregistrée ou non enregistrée. Cela explique en partie le fait que certains retraités choisissent de revenir à temps plein ou à temps partiel sur le marché du travail.

## FACE À LA RÉALITÉ

Une fois retraité, les perceptions deviennent réalité. Vit-on enfin la période rêvée de notre vie ?

Un récent sondage effectué par Desjardins Sécurité financière auprès de personnes déjà retraitées a permis de dégager un portrait plus réaliste de la vie après la retraite. Ainsi, parmi les répondants :

- 73% ont encore des dettes (emprunt hypothécaire, prêt auto, carte de crédit, etc.);
- 29% disposent de plus de 100 000\$ en épargne (enregistrée ou non enregistrée), donc 71% en possèdent moins de 100 000\$!;
- 70% souhaitent modifier leur train de vie;
- 81% auraient aimé épargner davantage;

- 83% auraient voulu travailler plus longtemps;
- Et seulement 28% sont confiants de faire face à leurs besoins financiers.

Ces données démontrent bien l'importance d'accumuler le capital suffisant et de planifier son utilisation afin de limiter les disparités entre le niveau de vie espéré et celui que l'on pourra effectivement s'offrir.

Mais que signifie avoir assez d'argent à la retraite? « Il s'agit d'une question très personnelle, reconnaît M. Deschênes. L'idée fondamentale est d'avoir une structure de revenus qui permet de concrétiser ce que l'on avait planifié. Peu importe le montant disponible à la retraite, les retraités ont les mêmes objectifs: faire fructifier leur capital, payer le minimum d'impôt, équilibrer leurs revenus pour maintenir le niveau de vie espéré, bénéficier des protections adéquates et assurer, le cas échéant, la transmission harmonieuse de leurs biens. Il importe donc d'avoir une vision d'ensemble de sa réalité financière et de se donner les moyens de ses ambitions, ce que propose justement Vision retraite Desjardins. » **D**



Monsieur Jacques Simard et madame Suzanne Cormier, futurs retraités.



Monsieur Paul Desnoyers, futur retraité.